

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la CAPEB rappelle que la santé est un levier pour accélérer la mixité dans l'artisanat du bâtiment.

Paris, le 6 mars 2026 – Dans la droite ligne de son engagement en faveur de la mixité dans les métiers de l'artisanat du bâtiment, la CAPEB saisit l'opportunité que représente la Journée internationale des droits des femmes pour mettre l'accent sur un enjeu déterminant au cœur de l'initiative « Bâtir la mixité » : celui d'une meilleure prise en compte de la santé des femmes cheffes d'entreprise artisanale et des conjointes.

Alors que le bâtiment doit relever de nombreux défis – transition énergétique et sociétale, renouvellement des compétences et attractivité de ses métiers – le programme « Bâtir la mixité constitue un levier stratégique pour permettre aux entreprises artisanales du bâtiment de répondre à ces enjeux et d'assurer la pérennité de leur modèle d'entreprise.

Accompagner les femmes cheffes d'entreprise artisanales vers une meilleure prise en compte de leur santé

Le 12^e baromètre ARTI Santé produit par l'IRIS-ST révèle que 55 % des femmes artisanes déclarent avoir un sommeil de mauvaise voire de très mauvaise qualité, souvent perturbé par des réveils nocturnes et des difficultés à se rendormir. 47 % déclarent avoir des douleurs musculaires et 45 % des troubles émotionnels (anxiété, nervosité, irritabilité). 68 % des répondantes se sentent même souvent, voire très souvent, stressées.

L'étude menée également par l'IRIS-ST en partenariat avec l'OPPBTB sur les femmes dans l'artisanat du BTP s'est intéressée plus particulièrement à la maternité : 22 % des répondantes ayant été enceintes ont écourté leur congé maternité, tandis que 9 % déclarent ne pas avoir pu en bénéficier, souvent faute de relais dans l'entreprise.

Ces chiffres soulignent toute l'importance de proposer aux femmes cheffes d'entreprise et conjointes un accompagnement et des outils qui prennent en compte leurs spécificités afin de les aider à s'occuper de leur santé, à adapter les équipements, ou encore leur organisation du travail.

C'est tout l'objet des démarches inédites que la CAPEB a engagées avec Pro BTP d'une part et l'OPPBTB d'autre part, qui seront mises en lumière à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Et qui s'articuleront autour des trois dimensions clés de la vie des cheffes d'entreprise :

- L'individu, avec des ressources liées à la santé et à la prévention ;
- La sphère familiale, afin de mieux concilier vie professionnelle et personnelle ;
- Le statut d'entrepreneur, pour accompagner l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise.

Faire de la mixité une évidence dans le bâtiment

Pour la CAPEB, favoriser l'intégration des femmes dans l'artisanat du bâtiment dépasse la seule question de l'égalité. C'est aussi un enjeu majeur pour l'attractivité et la compétitivité du secteur.

Les études montrent que la mixité est déjà une réalité dans de nombreuses entreprises artisanales :

- 49 % des entreprises ont déjà recruté une femme ;
- les équipes mixtes favorisent une plus grande attention aux conditions de travail ;
- les employeurs constatent des comportements plus respectueux et une dynamique collective plus bienveillante.

Cependant, l'étude met également en lumière certaines difficultés persistantes. 69 % des femmes interrogées déclarent devoir encore justifier leurs compétences auprès de leurs interlocuteurs, et plus de la moitié ont déjà vécu des situations où un client ou un fournisseur s'est adressé à un collègue masculin plutôt qu'à elles.

Faire prendre conscience aux femmes cheffes d'entreprise artisanale de l'importance de se préoccuper de leur santé pour elles et pour la viabilité de leur entreprise en leur donnant les moyens de le faire, rendre les chantiers plus inclusifs, adapter les équipements de protection individuelle, améliorer les conditions de travail font partie des leviers identifiés pour accélérer la transformation du secteur.

Les femmes apportent un regard nouveau, de la rigueur, de l'innovation et une dynamique positive au sein des équipes. Leur présence dans les métiers du bâtiment ne doit plus être une exception, mais devenir une évidence.

« La mixité dans les entreprises artisanales du bâtiment est un enjeu essentiel pour l'avenir de nos entreprises artisanales. En mettant l'accent sur les questions de santé et de conditions de travail, nous voulons montrer aux femmes qu'elles ont toute leur place au sein de nos entreprises artisanales. La mixité n'est pas seulement une question d'égalité : c'est aussi un levier de progrès et d'attractivité pour tout le secteur. » **Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB**

Invitation presse : Temps fort sur la santé des femmes dans l'artisanat du bâtiment en présence d'Elisabeth Borne,


Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes,
Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB, et Virginie Chevalier, présidente de la CAPEB 35 reçoivent ;

Elisabeth Borne, ancienne Première ministre, et députée du Calvados

à l'occasion d'un temps fort consacré à l'enjeu de la santé des femmes pour favoriser la mixité des métiers et de l'entrepreneuriat dans l'artisanat du bâtiment, à travers l'initiative « Bâtir la mixité ».

Cet événement bénéficiera également de la présence de :

Hervé Naerhuysen, directeur général de Pro BTP
Yann Danion, président de l'OPPBT
Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBT

 **Vendredi 13 mars 2026**

 **À partir de 12h30**

Programme :

Accueil dans les locaux de la CAPEB Ille-et-Vilaine
Déplacement et visite de la menuiserie Saint-Joseph à Noyal-sur-Vilaine

Les études et enquêtes menées par l'OPPBTB, Pro BTP et l'IRIS-ST démontrent l'enjeu stratégique que représente une meilleure prise en compte de la santé des femmes pour favoriser la féminisation du secteur, alors que le bâtiment fait face à un besoin massif de compétences et à la nécessité de pérenniser le modèle de l'entreprise artisanale.

À cette occasion seront présentées les démarches inédites engagées par la CAPEB avec Pro BTP et l'OPPBTB, visant à accompagner les femmes cheffes d'entreprise artisanale et les conjointes dans la prise en compte de leur santé un enjeu majeur à la fois pour elles et pour la viabilité de leur entreprise.

Un programme en deux séquences pour aborder concrètement les enjeux du secteur

Ce temps fort se déroulera en deux séquences complémentaires, afin de d'appréhender à la fois la réalité du terrain et les enjeux stratégiques du secteur.

La première partie prendra la forme d'une visite de la menuiserie Saint-Joseph, qui permettra **d'illustrer concrètement la place des femmes dans les entreprises artisanales** du bâtiment. Cette séquence sera suivie **d'échanges informels avec des apprenties issues de plusieurs entreprises, en présence de cheffes d'entreprise artisanales.**

Ce moment d'échange permettra d'aborder librement les parcours, les motivations, les difficultés rencontrées mais aussi les perspectives offertes par ces métiers, dans un secteur qui cherche activement à attirer de nouveaux talents.

La seconde séquence prendra la forme d'une table ronde réunissant autour d'Elisabeth Borne et du président de la CAPEB, Jean-Christophe Repon, les principaux acteurs engagés sur ces sujets, avec des prises de parole de représentants de la CAPEB, de PRO BTP et de l'OPPBTB, ainsi que de personnalités publiques présentes.

Cette discussion permettra de revenir sur les enjeux de santé, de prévention et d'attractivité des métiers, mais aussi sur les solutions concrètes mises en place pour accompagner spécifiquement la mixité au féminin dans l'artisanat du bâtiment à travers du programme « Bâtir la mixité » de la CAPEB.

Contact presse :

Albertine Minart, Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- X : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb